



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

DOSSIER DE PRESSE **PEFC FRANCE**

SOMMAIRE

- P03** Préserver et promouvoir l'équilibre forestier
- P04** Pourquoi promouvoir l'équilibre forestier ?
- P06** Coup d'envoi de la 3^e édition de « Graine de PEFC »
- P07** La certification PEFC en forêt et pour les entreprises
- P09** Organisation et fonctionnement de PEFC
- P10** Le schéma de la certification forestière de PEFC France



➤ PRÉSERVER ET PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE FORESTIER

PEFC est une organisation internationale, dont l'objet est de préserver et promouvoir l'équilibre forestier à travers un système de certification de gestion forestière durable. Les produits portant le logo PEFC sont issus de forêts gérées durablement et de sources responsables.

➤ pour l'environnement : une forêt gérée durablement est une réserve de biodiversité, un capteur de CO₂, mais aussi un régulateur du climat ;

➤ pour les citoyens : la forêt est un lieu de promenade, mais aussi un lieu de vie pour les populations autochtones ;

➤ pour l'économie : à travers une exploitation raisonnée, la forêt crée de l'activité dans le respect de ses capacités de production.

L'ambition de PEFC est de préserver les forêts, de garantir le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir.

La force de PEFC réside, aussi bien au niveau international que local, dans l'implication de toutes les parties prenantes concernées

par l'équilibre forestier : du propriétaire forestier au distributeur en passant par les entreprises de transformation et les usagers de la forêt.

Apposé sur un produit en bois ou à base de bois comme le papier, le label PEFC apporte la garantie au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts.

➤ POURQUOI PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE FORESTIER ?

Face à la progression de la déforestation, la préservation de l'équilibre forestier est une nécessité. Une forêt gérée dans l'équilibre forestier, c'est une forêt :

- qui respecte et maintient sa biodiversité ;
- dont les sols et les eaux sont respectés ;
- qui est en bon état sanitaire et se renouvelle ;
- qui produit du bois.

Pourquoi PEFC s'est-il développé ?

Dans le sillage des grandes conférences environnementales des années 1990¹, la filière forêt-bois-papier prend conscience de la nécessité d'une gestion raisonnée et durable de la forêt dans ses approvisionnements. La filière se mobilise et donne naissance en 1999 au Programme Européen

des Forêts Certifiées (PEFC).

Système européen lors de sa création, PEFC devient en 2001 une organisation internationale et change de nom pour devenir le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Il est représenté par PEFC Council (PEFCC), Organisation internationale Non Gouvernementale à but non lucratif.

Avec 55 pays membres et 325 millions d'hectares de forêt certifiés, PEFC continue à faire progresser la certification forestière dans toutes les régions du monde, notamment celles où la préservation de la ressource forestière est un enjeu majeur.

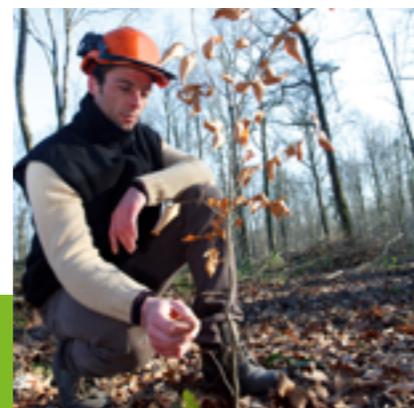
Les missions de PEFC sont de :

- définir des règles et critères de gestion forestière durable applicables à ceux qui cultivent, récoltent, transforment

et commercialisent le bois (propriétaires, exploitants et entreprises) ;

- les faire appliquer ;
- contrôler et vérifier leur bonne application de manière indépendante ;
- garantir de manière documentée et transparente que les exigences spécifiées sont respectées.

Ainsi, la certification PEFC consiste à dire ce que l'on fait en matière de gestion forestière durable, faire ce que l'on dit, le contrôler et le prouver.



QUELQUES ENGAGEMENTS DE PEFC EN FORÊT

- favoriser la diversité des essences ;
- assurer un renouvellement régulier de la forêt par la régénération naturelle et/ou par la plantation ;
- préserver les sols, la faune, la flore, les habitats et les zones humides ;
- ne pas utiliser de fertilisants ou des produits phytopharmaceutiques (herbicides, insecticides, etc.) ;
- ne pas recourir aux OGM ;
- surveiller la santé et la vitalité de la forêt ;
- lors des coupes et travaux, s'informer et informer ses prestataires sur la sensibilité des sols et prendre des mesures nécessaires pour les préserver.

En savoir plus sur les règles de gestion durable pour la France métropolitaine : <https://www.pefc-france.org/media/2017/09/03-PEFC-FR-ST-1003-1-2016-regles-de-la-gestion-forestiere-durable-exigences-pour-la-france-metropolitaine.pdf>

PEFC EN FRANCE ET DANS LE MONDE (2021)



Qui sont les acteurs de PEFC ?

PEFC incarne le point d'équilibre de tous les acteurs concernés par la protection et la gestion des forêts :

- le propriétaire forestier qui gère et cultive sa forêt selon les règles de gestion forestière durable PEFC ;
- l'exploitant forestier qui récolte, transporte et/ou façonne le bois selon les règles d'exploitation raisonnée PEFC ;

➤ les entreprises de la filière bois-papier qui fabriquent et commercialisent des produits en bois ou à base de bois selon les règles de traçabilité PEFC ;

➤ le distributeur qui met sur le marché des produits certifiés PEFC dans le respect des règles d'utilisation de la marque et de communication PEFC.

➤ COUP D'ENVOI DE LA 3^E ÉDITION DE « GRAINE DE PEFC »

À l'occasion de la Journée internationale des forêts le 21 mars prochain, PEFC organise, en partenariat avec Eduforest France, une vaste opération de sensibilisation des futurs forestiers à la certification PEFC de gestion durable des forêts. De quoi préparer la prochaine génération de forestiers aux nombreux défis qui les attendent.

Pour la troisième année consécutive, PEFC lance tout au long du mois de mars 2021 l'opération « Graine de PEFC » : des sessions de formation théorique et d'ateliers pratiques dans les écoles forestières de 11 régions de France, pour promouvoir les pratiques forestières durables et sensibiliser les élèves à l'importance de la certification de gestion durable des forêts.

Former les jeunes à la gestion durable des forêts : préparer les futurs forestiers à la préservation de l'équilibre forestier

Face au réchauffement climatique, à l'érosion de la biodiversité et à la multiplication des épisodes de sécheresse, la forêt a plus que jamais besoin d'être protégée. Le rôle du forestier est donc essentiel, et ce sont les futures générations de forestiers qui seront en première ligne de la préservation de cet équilibre forestier. Grâce à un ensemble de règles de gestion forestière et de bonnes pratiques, la certification forestière PEFC est un outil à la disposition des forestiers d'aujourd'hui et de demain pour assurer la pérennité de la forêt.

Alors que la filière forêt-bois est une source d'emplois importante en France - 425 000 personnes, soit plus que l'industrie automobile dans son ensemble - le métier de forestier

est assez peu connu. Exploitation du bois, préservation de la biodiversité, protection contre les incendies, le rôle des professionnels de la forêt est pourtant essentiel pour assurer la bonne santé des forêts. C'est pour cette raison que PEFC, en partenariat avec EDUFOREST France, réseau regroupant plus de 40 centres de formation aux métiers de la forêt sur le territoire, a souhaité renouveler son opération de sensibilisation à la gestion durable des forêts « Graine de PEFC ».

« Toute l'année, nos étudiants sont confrontés aux conséquences du changement climatique sur les forêts françaises. La gestion durable des forêts et la certification sont absolument indispensables pour assurer l'avenir de la forêt dans toutes ses dimensions. Graine de PEFC vient compléter parfaitement la formation reçue par les étudiants en donnant une approche

L'ÉDITION 2021 DE « GRAINE DE PEFC » EN CHIFFRES

- 25 établissements mobilisés
- Dans 11 régions de France
- Près de 800 élèves sensibilisés à la gestion durable des forêts

plus concrète des exigences des standards PEFC pour la mise en œuvre d'une gestion forestière durable et pérenne. » explique Christian Salvignol, Directeur du centre forestier de la Bastide des Jourdans et animateur du réseau Eduforest France.

Destinées aux élèves et professeurs des centres de formation aux métiers de la forêt, ces demi-journées dispensées par les équipes PEFC en région, auront pour objectif de présenter la certification PEFC et son engagement en tant que gardien de l'équilibre forestier, et à sensibiliser les étudiants à la gestion durable des forêts. À l'issue de ces formations, les écoles se verront remettre une distinction « École ambassadrice PEFC », et les étudiants un « passeport PEFC », validant leurs nouvelles compétences.

Sensibiliser le grand public à la protection des forêts

L'opération « Graine de PEFC » s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale des forêts (JIF), une opération d'éducation à l'environnement et au développement durable et de découverte de la forêt, coordonnée en France par l'association Teragir et parrainée par Jamy Gourmaud, dont PEFC France est partenaire depuis 2016.

« Une forêt gérée durablement, c'est une forêt qui conserve son rôle de puits de carbone et qui est plus résiliente face au changement climatique. Pour cette raison, la formation des futurs forestiers à l'importance du respect de l'équilibre forestier est essentielle. Ce sont eux qui géreront les forêts de demain et deviendront les garants de cet équilibre si précieux! » conclut Paul-Emmanuel Huet, Directeur exécutif de PEFC France.

➤ LA CERTIFICATION PEFC EN FORÊT ET DANS LES ENTREPRISES

La certification PEFC repose sur la mise en place d'une traçabilité du bois, depuis la forêt jusqu'au produit fini à travers deux mécanismes complémentaires.



La certification forestière

Elle atteste de la gestion durable de la forêt et du respect de ses fonctions environnementales, sociétales et économiques. Elle garantit l'application de règles strictes par tous les intervenants en forêt (propriétaires, exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers). Ces règles comportent des exigences sur le renouvellement et la régénération naturelle de la forêt, sur le maintien de sa diversité, sur le respect de la flore, de la faune, des sols, de l'eau et des paysages, et sur les conditions de travail des intervenants en forêt.

La certification de la chaîne de contrôle PEFC

Elle est délivrée aux entreprises par un organisme certificateur indépendant. Elle consiste à suivre les bois certifiés depuis la forêt, et tout au long de la chaîne de transformation et de commercialisation, pour aboutir en bout de chaîne à un produit fini certifié PEFC. À chaque étape, le bois certifié utilisé doit être clairement identifiable dans les stocks et sur les documents commerciaux des entreprises.

La chaîne de contrôle concerne tous les maillons de la production, de la récolte du bois jusqu'à la commercialisation du produit en bois ou à base de bois (tel que le papier par exemple). Achats et ventes sont ainsi contrôlés et tracés, pour assurer au consommateur final une fiabilité maximale.

CERTIFICATION

LES ÉTAPES DE LA CERTIFICATION PEFC



1 FORÊT
RÈGLES DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE



2 EXPLOITATION
RÈGLES DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE



3 COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION
RÈGLES DE CHAÎNE DE CONTRÔLE



4 MISE SUR LE MARCHÉ DU PRODUIT FINI

CONTRÔLES

Les contrôles

Pour assurer la fiabilité et la crédibilité du système PEFC, chaque maillon de la chaîne de certification (propriétaires forestiers, exploitants forestiers et entreprises de la filière forêt-bois-papier) fait l'objet de contrôles sur la bonne application des règles PEFC.

Les propriétaires forestiers

Ils font l'objet de contrôles réguliers selon des règles d'échantillonnage reconnues par la puissance publique (COFRAC).

Les exploitants forestiers

Ils font l'objet de deux types de contrôles:

➤ un contrôle au titre du respect des règles de gestion forestière durable PEFC par le bureau PEFC de la région dans laquelle l'entreprise d'exploitation a son siège social, selon un taux de contrôle de 10 % du nombre d'exploitants certifiés par an ;

➤ un contrôle annuel au titre du respect des règles de chaîne de contrôle PEFC effectué par l'organisme certificateur indépendant.

Les entreprises

En entreprise, la certification PEFC est délivrée par un organisme certificateur indépendant agréé par PEFC et accrédité par la puissance publique (COFRAC). L'entreprise certifiée PEFC est ensuite contrôlée annuellement par son organisme certificateur sur le respect des règles de chaîne de contrôle et d'utilisation de la marque PEFC.

CHAÎNE DE CONTRÔLE



➤ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE PEFC

Le développement de la certification PEFC en France repose sur 3 niveaux d'actions.

Au niveau international : PEFC Council

Organisation internationale Non Gouvernementale à but non lucratif qui a 4 grandes missions.



PEFC Council (ou PEFC) est représenté dans chaque pays membre par une association nationale, telle que PEFC France.

Au niveau national : PEFC France

PEFC est une organisation internationale avec pour missions de :

- promouvoir l'équilibre forestier PEFC en France ;
- élaborer et valider les règles de gestion forestière durable PEFC en France en adéquation avec les problématiques et les spécificités forestières françaises, et en conformité avec les métastandards internationaux PEFC ;
- élaborer et valider les règles d'accès à la certification et les règles de fonctionnement du système.

L'ensemble de ces règles constitue le schéma français de certification forestière PEFC.

PEFC France est organisé en trois collèges, ce qui permet l'implication de tous les acteurs concernés par la gestion durable des forêts : propriétaires forestiers, entreprises et société civile. Chaque collège a le même poids au sein des instances de PEFC France. Seules des organisations professionnelles ou des associations peuvent être membres de PEFC France et participer à sa gouvernance (et non des entreprises ou des personnes individuelles), afin de garantir la prise en compte de l'intérêt général d'une profession ou d'un groupe de personnes (et non des intérêts particuliers).

Les 3 collèges

➤ **Le collège des propriétaires et gestionnaires forestiers** : il représente les propriétaires et gestionnaires de forêts publiques et privées. Centre National de la Propriété Forestière, Fédération des Forestiers Privés de France, Office National des Forêts...

➤ **Le collège des entreprises** : il rassemble les entreprises de la filière forêt-bois-papier. Fédération Nationale du bois, Le Commerce du Bois, Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires...

➤ **Le collège des usagers de la forêt** : il réunit les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des membres de la société civile engagés pour la préservation de la forêt et pour développer sa dimension d'accueil du public. France Nature Environnement, Fédération Nationale des Sociétés des Amis des Forêts...

Au niveau régional : les Entités d'Accès à la Certification – EAC

En France, PEFC est présent à travers 9 antennes régionales (appelées Entités d'Accès à la Certification Régionale – EACR), certifiées et contrôlées par un organisme certificateur indépendant. Leurs missions sont de :

- faire adhérer les propriétaires forestiers, les exploitants forestiers et les entrepreneurs de travaux forestiers à la certification forestière PEFC ;
- les accompagner dans la bonne application des règles de gestion forestière durable PEFC ;
- les contrôler sur le respect de ces règles ;
- promouvoir la gestion forestière durable au niveau local.

Les propriétaires forestiers peuvent également s'engager dans PEFC via certaines coopératives forestières appelées (appelées Entités d'Accès à la Certification de Groupe – EACG) qui sont également certifiées et contrôlées par un organisme certificateur indépendant.

➤ LE SCHÉMA FRANÇAIS DE CERTIFICATION FORESTIÈRE PEFC

Le schéma français de certification forestière PEFC – ensemble des règles de certification PEFC en France - est en vigueur depuis le 1^{er} juin 2017 pour la période 2017-2022. Dans un objectif d'amélioration et d'adaptation continue, PEFC France a lancé en 2021 la révision de ce schéma au centre duquel se trouvent les règles de gestion forestière durable PEFC pour la France. Une étape clé pour les forêts françaises.

Qu'est-ce qu'un schéma PEFC certification forestière ?

Chaque pays membre de PEFC développe ses propres règles de gestion forestière, d'accès à la certification et de fonctionnement, en conformité avec les exigences de référence définies par PEFC International. **L'ensemble de ces règles constitue un schéma national de certification qui s'applique aux personnes et/ou organismes qui s'engagent dans PEFC.**

Dans un objectif d'adaptation et d'amélioration continue, chaque pays membre du système révisé l'ensemble de son système tous les 5 ans, et c'est dans ce cadre que PEFC France lance en 2021 la 4^{ème} révision du schéma français de certification forestière PEFC, au centre duquel se trouvent les règles de gestion forestière durable pour la France, qui s'appliquent aux propriétaires forestiers et aux intervenants dans les forêts certifiées PEFC en France.

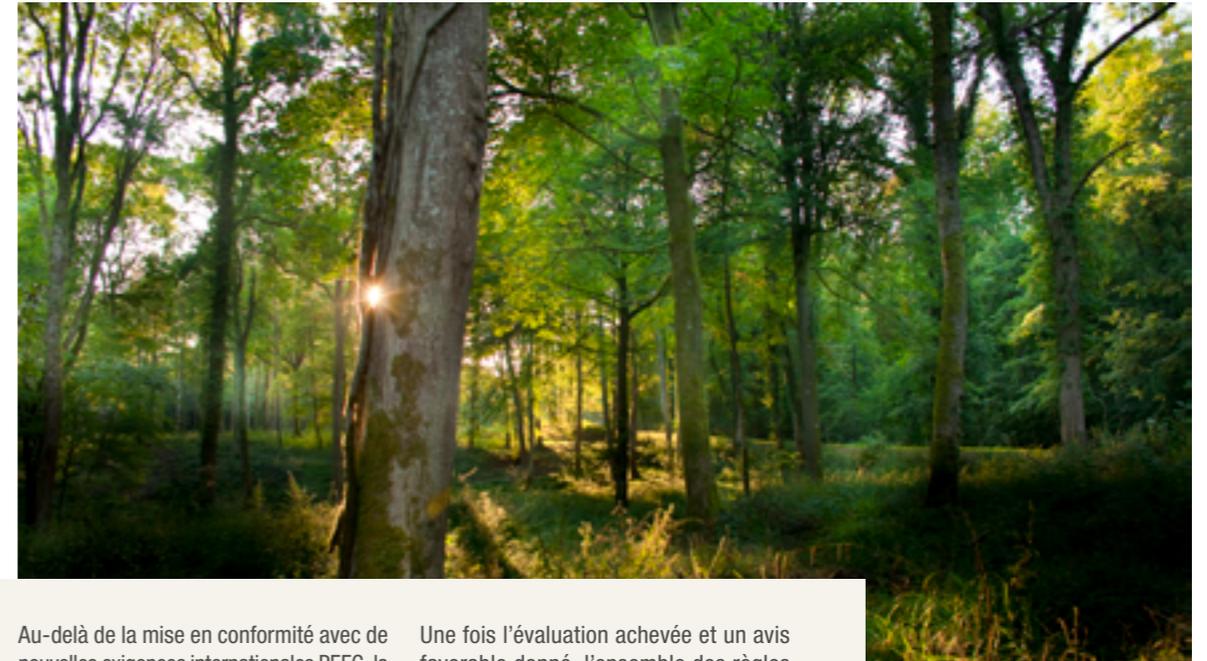
Révision des règles de gestion forestière durable PEFC : Un processus ouvert fondé sur la concertation et la recherche du consensus

Les exigences PEFC de gestion durable des forêts françaises sont au cœur de la certification PEFC. Elles sont élaborées et révisées par un ensemble de parties prenantes ayant un lien avec la forêt et la filière forêt-bois-papier en France et partageant la volonté de participer au développement de la gestion durable des forêts, qui sont réunies au sein d'un forum ouvert fonctionnant selon un principe de concertation et de recherche du consensus :

- **Les forestiers (propriétaires, gestionnaires) ;**
- **Les entreprises transforment et commercialisent, utilisent et prescrivent le bois et les produits à base de bois ;**
- **La société civile (associations de protection de la nature, communautés éducatives et scientifiques, chasseurs, randonneurs, travailleurs, consommateurs...)**

Aujourd'hui, l'urgence climatique, la crise sanitaire, économique et sociale et les attentes sociétales ont rendu essentielle la nécessité d'un dialogue entre l'ensemble des acteurs et des utilisateurs de la forêt. *« L'année 2020 a été une année charnière pour les forêts. La forêt fait l'objet de toutes les attentions à l'heure où les mouvements pour sauver notre planète se multiplient. Pour PEFC France, cette révision doit être un moyen de rendre possibles et mesurables des engagements communs exigeants, qui dépassent les seuls intérêts individuels - et parfois divergents - pour redéfinir les contours de la gestion durable des forêts au service d'un avenir forestier ambitieux et partagé »* explique **Christine de Neuville, Présidente de PEFC France.**

2017 - 2022



Au-delà de la mise en conformité avec de nouvelles exigences internationales PEFC, la révision des standards de gestion forestière durable PEFC doit permettre de prendre en compte l'évolution des enjeux économiques, environnementaux, sociétaux liés à la forêt, les retours d'expérience, et l'évolution des connaissances sur ces sujets.

Consultation publique, évaluation indépendante et validation

Après une consultation publique nationale de 60 jours, la proposition de standard français de gestion forestière durable du Forum est d'abord présentée à l'Assemblée générale extraordinaire de PEFC France pour approbation, avec le reste de la documentation compostant le schéma français de certification forestière PEFC. Elle fait ensuite l'objet d'une consultation publique internationale et d'une expertise indépendante pour évaluer sa conformité avec les exigences internationales.

Une fois l'évaluation achevée et un avis favorable donné, l'ensemble des règles de certification PEFC dont les standards révisés de gestion forestière durable pour la France sont approuvés par l'assemblée générale de PEFC International, et peuvent entrer en application en France.



Plus de renseignements en [cliquant ici](#)



CONTACT PRESSE

Barbara Lanne

06 60 03 77 14

barbara.lanne@insign.fr



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER